

#Artisanat / #Technologies sanitaires / #Formation / #Inflation / #Environnement

La CAPEB et Geberit renouvellent leur partenariat pour promouvoir les technologies sanitaires innovantes auprès des entreprises artisanales du bâtiment

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, annonce ce jour avoir renouvelé son partenariat avec Geberit, leader majeur sur le marché des technologies sanitaires et des équipements dédiés aux salles de bain en céramique. Ce nouvel accord permettra la poursuite de l'accompagnement à la montée en compétences des entreprises artisanales du bâtiment sur les propositions les plus innovantes et durables en matière de solutions sanitaires et systèmes de canalisations. Le groupe Geberit est en effet engagé dans une démarche R&D et de formation responsable pour promouvoir des technologies respectueuses de l'environnement, économies en ressources et de grande longévité.

Le marché des sanitaires et des équipements de salle de bain est essentiel pour l'artisanat du bâtiment puisque directement en lien avec les chantiers de rénovation et les projets de maintien à domicile des seniors. Ce renouvellement de partenariat vise donc à poursuivre le travail d'échange de visibilité et de développement des connaissances en technologies sanitaires des entreprises artisanales du bâtiment initié en 2021.

En outre, ce renouvellement d'accord s'inscrit en complément de l'action globale et sans précédent menée par la CAPEB pour aider les entreprises artisanales du bâtiment à anticiper autant que possible les hausses des prix des matériaux.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « *Le vieillissement de la population, le maintien à domicile et l'arrivée de Ma Prime Adapt' sont en train de bouleverser le marché des sanitaires. Le renouvellement de ce partenariat s'inscrit au cœur de cette problématique, en promouvant auprès des entreprises adhérentes des solutions sanitaires avancées qui leur permettront de développer et pérenniser leur activité. Le groupe Geberit est aujourd'hui une référence incontournable, et la CAPEB, leader de la rénovation, se doit de travailler à ses côtés.* »

Yves DANIELOU, Directeur Général de Geberit, ajoute : « *Nous remercions la CAPEB de nous réitérer sa confiance dans le cadre du renouvellement et du renforcement de ce partenariat. Travailler en proximité avec les artisans du bâtiment est l'une des priorités de toujours de Geberit et le moteur même de son développement. Les objectifs de la CAPEB sont pleinement en phase avec nos valeurs de durabilité, d'efficience et d'innovation et nous sommes heureux de pouvoir relever avec elle les défis d'aujourd'hui et du futur.* »



Crédit photo CAPEB

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat* du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (59 300 entreprises fin 2021). Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :

- 545 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, dont 375 000 entreprises travaillant sans salarié (incluant 152 000 en micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment
- 52 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

* L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.